



Promenade Maley

*Building Today
for a Better
Tomorrow*



Séance de consultation publique sur le prolongement de la promenade Maley

La Ville du Grand Sudbury invite les résidents et les partenaires communautaires à **une séance de consultation publique** sur le projet de prolongement de **la promenade Maley**, qui aura

**le mardi 1^{er} mars 2016
à 18 h dans la salle du
Conseil municipal
à la place Tom Davies**

Le prolongement de la promenade Maley est un projet de construction qui devrait générer des retombées avantageuses à court terme, à moyen terme et à long terme aux résidents, aux entreprises et aux industries. Ce projet est admissible à une entente tripartite de partage des coûts avec les paliers gouvernementaux supérieurs.

La phase 1 du projet prolongera le boulevard Lasalle Ouest (près du Collège Boréal) jusqu'au chemin Barry Downe. Des travaux d'amélioration sont également prévus pour la promenade Maley actuelle entre le chemin Barry Downe et la route Falconbridge de manière à réaliser l'ensemble du prolongement. Le coût de la phase 1 est de 80,1 millions de dollars. La Ville a plus de 12,2 millions de dollars dans un compte désigné pour permettre aux travaux de commencer immédiatement. La Province de l'Ontario s'est déjà engagée à verser son tiers du financement moyennant une annonce du gouvernement fédéral.

Un aperçu du projet, qui comprend une description et le tracé, est disponible au www.grandsudbury.ca/promenade-maley/.

La séance de consultation publique donne aux résidents et aux partenaires communautaires l'occasion d'exprimer leurs opinions sur ce projet.

Pour y faire une présentation, veuillez vous inscrire par téléphone au 3-1-1 ou par courriel à greffier@grandsudbury.ca. Le Conseil municipal entendra les présentateurs selon leur ordre dans la liste des présentations. Une limite de 10 minutes s'applique aux présentations afin de donner au plus grand nombre de personnes possible l'occasion de s'exprimer.

Veillez consulter le www.grandsudbury.ca/promenade-maley pour soumettre vos commentaires par écrit. Des formulaires pour soumettre des commentaires sont aussi disponibles dans un Centre de services aux citoyens près de chez vous.

La date limite pour les soumissions écrites est le lundi 22 février 2016 à 16 h 30.